



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax : 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)  
Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et du Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 28 mai 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD  
N/Ref : VH/JD//2019-01578  
PJ : 1 dossier

**Objet : Déclaration dossier IED Conforme**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

**EARL PISSE PIRON**  
Numéro S3IC 0579-00197  
SIRET : 422 740 308 00016

Adresse de l'exploitation : Pisse Piron  
79220 - CHAMPDENIERS ST DENIS

Adresse administrative : Pisse Piron  
79220 - CHAMPDENIERS ST DENIS

AP d'Autorisation n° 3873 modifié en date du 3 juin 2002 pour un effectif de 91 200 volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 22 novembre 2018 par l'exploitant  
Demande de compléments : 12 avril 2019  
Réponse exploitant : 30 avril 2019  
Finalisée le 22 mai 2019 date de passage à l'état « Transmis\_Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD